



Refus d'une carte de résidence

Par **kallaf**, le **25/05/2008** à **22:13**

Merci de me donner un conseil à mon cas;
je suis marocain marié avec une française depuis 2004, j'avais la carte d'étudiant depuis 2000, après le mariage j'ai reçu une carte d'un an vie privée et famille. Cette année, le Pref m'a demandé d'écrire une lettre pour carte de 10ans j'avais l'enquête des gendarmes ça durait 6 mois je suis tombé sur un mec qui nous a traité de tout ce qu'il y a de pire et que c'est un mariage blanc et que je suis homo. c'est pas vrai il n'a pas d'épreuves, notre couple est entrain de se défaire à cause de lui. le Pref d'après l'enquête a refusé la carte et il me propose de faire recours. Merci de me donner un conseil et me répondre je suis dans une dépression vous ne pouvez pas savoir quels sont mes droits et quoi faire dans cette situation? Je vous remercie.

Par **angie26**, le **01/06/2008** à **00:20**

bonjour Kallaf,

il y a vraiment des gens qui ne sont pas sympas...je te conseille de prendre contact avec la Cimade de ta région:<http://www.gisti.org/index.php> ou la Gisti:<http://www.gisti.org/index.php> ils sont très efficaces.

Surtout, ne perdez pas espoir tout les deux, l'amour est plus fort que tout et une fois en contact avec la Cimade, vous vous sentirez plus forts.

J'en sais quelque chose car moi et mon copain on est pacsé et la préfecture cherche toujours des "petites bêtes"(ils nous ont envoyé un document de reconduite à la frontière)...stressant mais nous sommes soutenus par la Cimade et la personne qui s'occupe de notre dossier est comme une mère pour nous:la seule en qui on puisse avoir confiance. On a fait un recours gracieux et également au tribunal.

bon courage! Essayes de te concentrer sur l'Amour qu'il y a entre vous deux .

Par **kallaf**, le **02/06/2008** à **19:02**

Bonjour,

Merci pour votre soutien. c'est vrai quand il ya l'amour, on peut arriver. je vais prendre contact de la CIMADE. JE VOUS REMECIE DE VOTRE AIDE.

Kallaf.